

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE DE FERRIERES**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Werbomont, Burnontige, Grand Trixhe, Bosson  
Le 3 mars 2010 à 19h30  
(La Charmille - Rue du Rivage n°5 à Werbomont)**

---

La réunion débute à 19h40, par une introduction de Monsieur Léonard, Echevin; elle rassemble 29 personnes. Ensuite, les agents de développement rappellent les principes de l'Opération de Développement Rural (ODR) (cf. présentation Powerpoint en annexe) puis expliquent les méthodes proposées pour la consultation.

**Consultation individuelle : Ma commune idéale**

Il est demandé aux participants d'écrire chacun, sur un papier qui leur est distribué, un mot ou deux exprimant leur vision idéale de la Commune et d'y ajouter une brève explication. Voici les résultats :

Mon village idéal ....

Que l'environnement qu'on a connu à Burnontige il y a 50 ans soit l'image des 10 prochaines années.

Ma Commune idéale...

La propreté et des routes bien dégagées.

Ma Commune idéale....

Développement de la vie en partenariat avec la nature et une vie associative et sociale du village.

Ma Commune idéale ...

Développement vie associative.

Rendre au village son esprit rural et convivial.

Ma Commune idéale ... Un havre de paix.

Ma Commune idéale ... Paradis !

Lieu de bonheur, d'harmonie avec les hommes et la nature.

Ma Commune idéale ... Promenade

Ma Commune idéale ... Un local pour la vie associative.

Ma Commune idéale ...

Respectueuse du cadre de vie (sites naturels), des personnes (intégration des nouveaux habitants), favorisant des relations conviviales entre les habitants et le cas échéant, suscitant des mouvements de solidarité.

Ma Commune idéale ... Bucolique

Un cadre de vie toujours vert où l'équilibre avec la nature est respecté.

Ma Commune idéale ... Rurale.

Ne pas importer la ville à la campagne.

Ma Commune idéale ...

Commune dynamique (création de projets), solidaire (création de lieux de contact, de lien entre les habitants et entre les générations).

Ma Commune idéale ...

Lieu de rencontre, favoriser les rencontres-dialogues entre personnes.

Ma Commune idéale ... Propreté

Ma Commune idéale ...

Aider les jeunes à rester dans la Commune, à trouver un logement.

Mon village idéal... Retrouver l'aspect villageois d'autrefois (rencontre entre voisins).

Ma Commune idéale ... Convivialité

Aider la population à se rencontrer, favoriser les échanges, dialoguer. Supprimer l'isolement de l'individu.

Ma commune idéale...

Un lieu d'accueil pour les enfants (crèche/stages), installer des plaines de jeu dans les villages, le tout dans un esprit écolo et durable.

Ma Commune idéale...

Aménagement fontaine JF.

Egouttage collectif.

Ma Commune idéale...

Plus de lieux d'accueil et de rassemblement pour les jeunes.

Développer des activités socioculturelles.

Axer la Commune vers le développement durable et l'écologie.

Ma Commune idéale... "Agréablement active"

Agréable à vivre à l'échelle humaine.

Vivante, pleine d'idées, d'activités rurales.

Ma Commune idéale...

Dans 10 ans, il faudrait que la vie associative soit développée afin que chacun connaisse son voisin à la différence de la ville. Vie associative pour tous les âges rassemblés.

## **Consultation en sous-groupes**

Trois sous-groupes sont formés. Les participants sont invités à compléter un tableau reprenant les rubriques suivantes :

- Problèmes à résoudre dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Ressources à valoriser dans mon village ou ma Commune ? Pourquoi ?
- Projets à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes ou valoriser les ressources ?
- A qui cela profitera-t-il ?
- A qui cela pourrait-il poser problème ?

L'objectif est de donner un maximum d'idées sans en débattre. Il est donc possible que des idées contradictoires soient émises. Une liste de thèmes est donnée aux participants, à titre indicatif. Dans chaque sous-groupe, un rapporteur prend note des avis des participants et les résume à l'assemblée.

Les résultats des sous-groupes sont repris ci-dessous. Par souci de clarté, les avis des participants aux trois sous-groupes ont été reclassés par thème.

Un sous-groupe a émis une remarque générale par rapport aux projets à développer : il faut penser à des projets simples, faciles à mettre en œuvre et qui profitent à tous. En outre, il faut d'abord profiter de l'existant et éventuellement le remettre en état avant de vouloir créer de nouvelles infrastructures.

### **Cadre de vie**

- Valoriser le patrimoine bâti (petit patrimoine, chapelle Sainte-Barbe, fontaine, etc.)
- Valoriser le patrimoine naturel (ruisseaux, sources, etc.)
- Améliorer la propreté et l'entretien des accotements
- Entretien "le beau" au niveau individuel et communal
- Nuisances visuelles *rue du Burnontige*
- Entretien des haies (privées et publiques)

### **Gestion environnementale**

- Implanter une éolienne à Burnontige (avec participation citoyenne)
- Souhait d'une intervention régulière d'agents de l'environnement pour faire respecter la propreté publique
- Respect du tri des déchets
- Compostage collectif
- Améliorer l'égouttage et informer les habitants
- Dépollution du Wésomont
- Egouttage *chemin du vicinal* (au moins un collecteur)
- Jardin Fifi : assainissement de la zone humide et protection des espèces. Recréer un nouveau point d'eau.

### **Espaces publics – Espaces de rencontres**

- Revaloriser la place de Ferrières pour lui rendre sa convivialité
- Il manque un endroit pour des activités bruyantes à Burnontige. Il faudrait créer une salle polyvalente en dehors du village (ex : atelier Strée) qui pourrait bénéficier à tous les groupements et associations.
- Remettre en état les lieux de rencontre (bancs publics, etc.)
- Aménagement d'une plaine de jeu à Burnontige

- Installation d'une dalle polyvalente (avec électricité et eau) pour l'organisation des activités du village de Burnontige (grand feu, etc.). Celle-ci pourrait également servir de "terrain de sport".
- Locaux pour les associations

### **Activités**

- Il y a peu de loisirs pour les enfants. Il faudrait organiser davantage de stages autres que sportifs.
- Organiser la fête des voisins
- Manque d'activités organisées par l'Administration communale
- Création d'une bibliothèque publique à Ferrières centre
- Les associations reçoivent un soutien de la Commune
- Favoriser l'accès à la culture (bibliobus, centrale service, covoiturage)
- Développer le sport

### **Services**

- Il y a un manque au niveau des gardes d'enfants. Il est proposé de créer une crèche communale centrale
- Il y a des difficultés d'accès aux technologies au niveau local. Il est proposé d'organiser des cours d'informatique de base pour tous les âges
- Mettre en place un système de troc rural, une centrale de services (échange de services) : mettre en relation les offres et les demandes (ex: je vais à Aywaille tel jour et je peux prendre x personnes, je cherche garde d'enfants...)

### **Logement**

- Favoriser les jeunes pour l'achat des immeubles libres dans la Commune.

### **Mobilité**

- Carrefour dangereux entre *rue du Burnontige* et *Mon Lecomte*. Il pourrait être sécurisé par un miroir.
- Manque de transports en commun, difficultés pour se rendre aux gares
- Prendre contact avec le TEC pour améliorer l'offre
- Mauvais état des routes en général
- Vitesse élevée des véhicules dans les villages
- Il est proposé de redéfinir les agglomérations pour réduire les vitesses
- Favoriser le co-voiturage (site Internet), l'entraide entre voisins : centraliser les demandes et les offres
- Limiter/interdire l'accès des poids lourds sur l'axe Burnontige – Fays. Cette route est renseignée par les GPS !
- Mettre en zone 30 le quartier de l'école à Burnontige

### **Information et communication**

- Mettre à jour le site Internet communal
- Améliorer l'information communale. Il est proposé de créer une revue mensuelle.
- Meilleure information sur les aides que la Commune peut apporter pour l'organisation d'activités

### **Promenades / chemins et sentiers**

- Réseau de promenades bien développé qui est à entretenir
- Valoriser les promenades (bancs, etc.)
- Balisage des sentiers

- RAVeL (chemin du tram) à aménager
- Panneaux didactiques dans les espaces de convivialité

### **Divers**

- Manque de respect des règlements communaux (ex : limitation de vitesse)
- Manque d'application des règlements communaux
- Soutien aux gardiennes ONE en leur donnant plus d'étiquettes pour les poubelles
- Disparition des commerces de proximité

### **Suite du processus**

L'agent de développement explique aux participants la suite du processus : les prochaines réunions d'information et de consultation par villages, les réunions thématiques, la possibilité de poser sa candidature pour la Commission Locale de Développement Rural... (cf. présentation Powerpoint en annexe). Le résultat de la consultation citoyenne devrait être présenté à la population en septembre (réunions de retour). L'agent de développement indique que les comptes-rendus seront disponibles sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be) ou sur simple demande.

Des questions sont posées :

- A partir de quand commence la période des 10 ans ? A partir de l'approbation du document par le Gouvernement wallon.
- Quels types de projets peuvent être subsidiés ? Le financement dépend des projets. Les subsides peuvent provenir du développement rural mais également d'ailleurs, comme pour les projets touristiques par exemple.
- Des réunions par village pour les projets seront-elles organisées ? Oui, lors de la mise en place des Groupes de Travail.

M. Frédéric Léonard, Echevin, apporte quelques informations sur l'existence de projets dans la Commune tels que le Ferribus, l'action "communes et rivières propres", etc. Il présente également Benoît Migeotte, agent constatateur de la Commune. Les citoyens peuvent s'adresser à lui pour signaler des infractions environnementales (dépôts, feux...).

Les participants sont également invités à transmettre tout avis ou informations complémentaires éventuelles aux agents de développement.

**La séance est clôturée à 22h.**